



Docteur Paul JACOBSTHAL

Professeur à l'Université de Marburg (Lahn) Allemagne

Les Stèles funéraires celtiques de Glanum

(Traduit de l'Allemand par le Capitaine M. LOUIS)

* Ourittakos Elouskonios et Bimmos Litoumareos sont deux paradigmes de noms celtes, aujourd'hui fréquemment cités dans les manuels. Ourittakos et Bimmos furent de leur vivant citoyens de Glanum. Hirschfeld donne sur cette ville, située près de Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), des renseignements dans le C. I. L. XII, p. 127.

Mais plus instructifs que les témoignages littéraires, sont les monuments funéraires qui, maintenant, grâce à M. de Brun, l'excellent explorateur de Glanum, se trouvent rassemblés, exposés et mis à la disposition des savants, au Musée des Alpilles, remarquablement organisé à Saint-Rémy (1). En Pro-

NOTE DE LA REDACTION. — Etude extraite des Schumacher-Festschrift-Mainz 1930. Reproduite avec l'autorisation de l'Auteur et de la Direction du Römisch-german-Zentralmuseum de Mayence. Traduction revue et approuvée par l'Auteur.

Pour la nécropole de Glanum voir l'excellente étude de M. de Brun : « Note sur quelques sépultures gallo-grecques de St-Rémy-de-Provence, (B.-du-R.), in « Mémoires de la Société de Statistique, d'Histoire et d'Archéologie de Marseille et de Provence », 1930.

N. B. — Les notes ont été rejetées in fine.

Bibliothèque Maison de l'Orient



149185

vence, malheureusement, tout comme ailleurs, les épigraphistes, les linguistes, les archéologues, suivent des voies différentes pour le plus grand dommage de la science.

Les deux stèles dont Lenormant « copia » les inscriptions, il y a 80 ans — et du reste incorrectement l'une d'elles — appartiennent à un groupe de cinq piliers de calcaire tendre et facile à tailler. On l'extrayait dans l'antiquité — comme de nos jours — d'une carrière située entre le cloître de Saint-Paul-de-Mausole et le plateau où s'élève l'arc de triomphe de la tombe des Julii, à gauche de la route qui mène du lieu actuel de Saint-Rémy vers les Alpilles, en passant par le site du vieux Glanum. C'est également de cette carrière que provenaient les matériaux entrant dans la construction du temple gréco-celtique que MM. Formigé et de Brun ont découvert dans les environs et dont la publication est attendue.

Les stèles ont été trouvées dans un nécropole voisine du cloître déjà nommé. L'une d'elles appartenait à une sépulture à caisson (2). Les plus grandes ont 2 m. 50 de hauteur. Leur coupe horizontale est approximativement un carré — seule la stèle E se rapproche d'un rectangle — dont les dimensions diminuent en remontant vers le sommet.

L'extrémité supérieure a la forme d'un toit à deux pentes, dont le faite est chez deux emplaies légèrement aplati. Sur la face du fronton est nettement gravé un triangle avec une de ses médianes. La stèle B ne porte à cet emplacement qu'une rosace. Les bords du toit dépassent légèrement le fût, parfois sur la face antérieure seulement, parfois aussi sur les faces latérales et postérieure. On peut penser qu'il y a eu des stèles de ce type, plus richement et plus artistiquement décorées.

La plupart d'entre elles présentent au-dessous du fronton une croix formée de deux lignes diagonales très nettement incisées. Sur les stèles A et E, l'inscription funéraire se trouve au-dessous de cette croix ; sur la stèle D, elle a été grossièrement gravée, par-dessus, après coup et sans beaucoup de soins. Dans d'autres cas, elle devait sans doute être peinte.

Le nom du défunt, au nominatif, est suivi d'une deuxième nominatif qui est un patronyme, un nom d'origine, ou analogue (3).

(a). — Les caractères grecs des inscriptions ont été remplacés dans le texte par des caractères latins.

Pour la détermination de l'époque (4), la facture des lettres A - E - C, est particulièrement importante. L'O a encore tendance à n'atteindre ni l'alignement du haut, ni celui du bas. Ces indices permettent d'attribuer ces inscriptions au II^e ou tout au moins à la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Les caractères cursifs des lettres précédentes se retrouvent dans la tendance du B. à relever sa boucle inférieure.

Particulièrement intéressante est la comparaison de ces inscriptions avec le graffite EBOYROC (5) (a) porté par un plat dit « campanien » (vernissé noir) (fig. 9-a), trouvé avec quatre autres du même genre, une lampe de style hellénistique attardé (fig. 9-b) et un poignard en fer (fig. 9-c) dans une sépulture du Mas de Cloud, c'est-à-dire dans la même nécropole que les stèles (6). Le fait que les lettres gravées sur la terre cuite sont plus près de l'écriture cursive que celles sculptées sur la pierre correspond à une pratique ancienne.

On peut à peu près comparer (7) à la lampe à bec en coin, la lampe hellénistique du « *Mithridatesberg* » de Kerzsch (*Waldhauers Katalog zur antiken Tomlampen der Kaiser-Ermitage*, n° 92. Leningrad.) M Siegfried Läschke m'a indiqué comme terme inférieur de l'apparition de cette forme, 100 à 50 ans avant J.-C. Ceci convient pour dater les inscriptions des stèles et confirme parfaitement le synchronisme de ces dernières avec les sépultures.

La présence des plats recouverts de vernis noir ne nous oblige pas à une attribution chronologique différente. Cette céramique qui a été répandue dans le sud de la France avec une abondance absolument incroyable, est toujours appelée « *Campanienne* » en archéologie française. Jusqu'à ce qu'il soit démontré avec certitude que les estampilles ornementales caractéristiques de ces plats, ou même simplement que des sigles de potiers se retrouvent sur des pièces découvertes en Italie, il est beaucoup plus vraisemblable de supposer que Massilia (8) était leur centre de fabrication (et certainement aussi d'autres villes de moindre importance). Il serait particulièrement important de vérifier les circonstances des découvertes de Bois-de-Rouret (*Alpes-Maritimes*) (9) où, d'après M. Goby, ce genre de céramique se trouve dans les mêmes couches que la poterie sigillée.

Etant donné la profonde hellénisation de la Narbonnaise, il est utile de rechercher parmi les modèles grecs, la forme de nos pierres funéraires. Le pilier quadrangulaire se trouve à côté de la stèle plate comme monument pour les morts et les dieux, en de nombreux points de la Grèce et de l'Italie (10). Souvent ces piliers sont terminés par une sorte de pyramide. Ainsi sont les «*argoi lithoi*» (11) d'Arcadie, (Pl. V-fig. 5), qui n'appartiennent, il est vrai, d'après la forme des lettres, qu'au IV^e ou au III^e siècle avant J.-C., bien que le profil des chapiteaux accuse un archaïsme très prononcé, qui n'a de parallèle que dans l'archaïsme stagnant de l'Etrurie.

Les cippes en tuf de Préneste sont d'époque ultérieure (12). Nous devons aussi rappeler les cippes de Kition (13) (Pl. VI); mais il faut, dès l'abord, écarter pour les stèles de Glanum toute origine phénicienne, car les monuments témoignant d'une colonisation phénicienne dans le sud de la Gaule, manquent totalement, à ma connaissance (14).

Je ne saurais indiquer qu'une seule catégorie de stèles qui puisse formellement et historiquement être prise comme prototype de ce genre. Ce sont les stèles funéraires de la nécropole des Senons de Montefortino, datées avec certitude du IV^e siècle avant J.-C. Celle qui est reproduite (15) dans la planche V (fig. 6 et 7), est en calcaire et mesure 81 centimètres de hauteur, 27 de largeur et 18 d'épaisseur. Son attribution à une tombe déterminée n'est pas certaine. La face postérieure présente un emplacement destiné à recevoir une plaque de métal (16) en forme de croix «*en gradins*» ; sur la face antérieure, est gravée une porte de tombeau (ou de l'Hadès) ; ce dernier détail accuse une influence des Etrusques lesquels, ainsi que le démontre tout l'ensemble de la nécropole avaient profondément pénétré les Senons de leur civilisation (17).

La croix «*en gradins*», qui appartient nettement aux motifs géométriques de la Tène, qui trouvent leur origine dans le style de Hallstatt et que Drexel a traités (Germania 5 p. 18), est un symbole national dont nous ignorons la signification ; les Celtes modernisants l'ont relégué honteusement sur le revers négligé de la stèle (18).

Le droit de comparer les stèles de Saint-Rémy avec celles de Montefortino nous est donné par la ressemblance de leurs parties supérieures. Dans les deux cas, on a le toit à deux pentes avec le faite un peu aplati, et, comme sur la stèle B (19), un cercle ou une rosace simplifiée remplissant le fronton.

Les profils travaillés en modelé que l'on trouve ici, au lieu des rayures primitives équivalentes que l'on trouve là-bas, ne font aucune différence de principe, surtout que l'autre pilier de Montefortino (Mon. Ant., l. c. Fig. 21 — Montélius l. c. 151-2 ; — LinKenheld, l. c. Fig. 30) non reproduit ici, simplifie les formes à l'extrême.

Les stèles funéraires celtiques de Montefortino et celles de Glanum sont séparées par deux siècles. Les Senons ont visiblement emprunté aux Etrusques, non seulement la figuration de la porte de l'Hadès, mais encore la forme entière de la stèle. Mais il paraît invraisemblable que les Gaulois de la Narbonnaise aient reçu ce type directement des Senons. On peut tout au plus penser à une influence directe des Etrusques sur les Celtes, quand les aïeux de ceux qui s'établirent plus tard dans la Narbonnaise vivaient en paix avec eux, côte à côte, dans la vallée du Pô (20).

Des formes de stèles funéraires ne s'exportent pas, en effet, comme de la céramique. L'apport étrusque dans le Midi de la France est du reste de bien peu d'importance (21).

Un mot encore sur la croix diagonale qui est gravée sur la face supérieure des stèles de Glanum, numéros A - B - D - E. Ce signe simple, est, comme la rosace (22) du numéro B, comme la croix « *en quadins* » du pilier de Montefortino, certainement un symbole religieux de caractère sépulcral et énigmatique. N'est-ce que par hasard qu'elle se retrouve aussi sur les « *pierres des dieux* » d'Arcadie ? (23) (Planche V fig. 5, à gauche).

L'importance des stèles de Glanum remonte aussi loin dans le temps : une discussion nouvelle du problème de l'origine des piliers monumentaux du type des stèles funéraires, problè-

me soulevé et résolu de façon convaincante par Drexel, ne pourra faire abstraction des stèles de Glanum (24).

NOTES

(1) Je suis tenu d'exprimer une fois encore à M. de Brun mes sentiments de profonde gratitude pour son amabilité, et les renseignements précieux qu'il a bien voulu me donner.

(2) A — trouvée au quartier de la Galline. Hauteur : 2 m. 65 ; largeur au-dessus de l'inscription : 36 cm., au-dessous : 40 cm. ; épaisseur à peu près égale. Le toit ne fait saillie que sur la face antérieure ; sur les côtés, pas de décoration.

OURITTAKOS. ELOUSKONIOS. — C. I. L. XII 993-3 ; Dottin, *la Langue gauloise*, 148, N° 4 (Planche I, fig. 1).

B. — trouvée au Mas de Cloud (Quartier du Grès). Hauteur : 2 m. 64 ; largeur, en haut : 31 cm., en bas : 38 cm. ; épaisseurs respectives : 35 à 39 cm. Sur le fronton, rosace stylisée. En haut du fut : croix diagonale. Le toit surplombe comme chez A. Partie arrière non visible. Au fronton, deux mortaises d'une époque postérieure.

C. — trouvée au quartier du Thare blanc. Hauteur à peu près comme A et B ; largeur, en haut : 40 cm. ; en bas : 42 cm. Le fut laissé brut à sa partie inférieure était enterré sur 40 cm. Partie supérieure comme A. Le toit fait saillie de tous côtés. Aucune inscription, ni croix diagonale. À cette stèle appartient, d'après M. de Brun, une sépulture à caisson, reconstituée au Musée, formée de 4 dalles de 45 à 58 cm. de hauteur, de 52 à 56 cm. de largeur, et de 4 à 7 cm. d'épaisseur : deux d'entre elles sont lisses de tous côtés, les deux autres sont très irrégulièrement taillées.

D. — trouvée au quartier de la Pistole. Hauteur : 1 m. 88 ; largeur, en haut : 33 cm. ; en bas : 41 cm. ; épaisseur, en

haut : 34 cm. ; en bas : 47 cm. Partie supérieure comme A et C. Le toit fait saillie de tous côtés. Le faite est aplati. L'inscription a été gravée sans soin dans le champ de la croix. Pl. II et III, fig. 2 et 3). Elle a 4 lignes. On lit, sur la photo et sur le moulage que je dois à M. Brun, sur la 2ème ligne TIOREIX qui est la terminaison d'un nom comme par exemple TUTIOREIX (Cf. Dottin, loc. cit. Index). Le commencement du nom sur la première ligne demeure incertain. Sur la troisième ligne : ECKEGGOP. Souvent des noms celtes commencent par ESKEGG ou ESKIGG (Cf. Dottin, loc. cit.) La quatrième ligne semble commencer par OU, suivi au plus par un I incertain. Un pareil datif ne s'accorde pas avec le type de ces inscriptions funéraires (Cf. Dottin, loc. cit., p. 40).

E. — trouvée au Mas de Bigot. La partie supérieure manque. Hauteur : 1 m. 70 ; largeur supérieure : 34 cm. ; inférieure : 43 cm. ; épaisseur, en haut : 15 cm. ; en bas : 19 cm. La base mesure, hauteur : 36 cm. ; largeur : 59 cm. ; épaisseur : 28 cm. 5. Traces de croix diagonale au-dessus de l'inscription BIMMOS LITOUMAREOS. — C. I. L. XII, 993 : Dottin, loc. cit. 148, n° 5 (Pl. IV, fig. 4). La photographie montre nettement que les précédentes interprétations de l'inscription étaient inexactes. La troisième lettre est un M et son cinquième jambage est une faute d'écriture sans signification. (Holder, loc. cit. I, 422, Bimumos; d'Arbois de Jubainville: Bimamos; Dottin, loc. cit. Bin (na) mos).

F. — Hauteur 90 cm, largeur à la partie supérieure 29 cm. 5. à la partie inférieure près de la cassure 31 cm. Epaisseur 21 cm. Pas de saillie sur les côtés. Face postérieure lisse. Arête du sommet soigneusement aplatie sur 8 cm. 5 de largeur.

(3) — DOTTIN loc.-cit, p. 39 et suiv.

(4) La classification des inscriptions celtiques en caractères grecs, d'après la forme des lettres est élémentaire chez Dottin 52. — Dottin 303, date les inscriptions en bloc des I-IV^e siècles

après J.-C. — Dessau, *Gesch. d. Röm. Kaiserzeit* II. 2 484: Frühe Römerzeit (premiers temps de l'empire romain.) La plus ancienne des inscriptions celtiques est, autant que je sache celle qui se trouve sur la curieuse base ronde de Montagnac (Hérault) (Dottin, 159, N° 32 bis); la pierre est représentée en petit dans «Dardé et Sourniès — *l'Histoire de Béziers*» pl. 2. La forme des lettres nous conduit plutôt dans le III^e siècle que dans le II^e avant J.-C.

(5) V. Holder, loc. cit., 1, 1402. Notre graphite doit être l'exemple le plus ancien de ce nom très répandu.

(6) L'inventaire de la sépulture découverte par M. Brun est le suivant : 5 plats profonds analogues à celui qui est ici représenté. Le bord est en saillie. Simple pied rond en forme de tronc de cône. Diamètres 16,3, 17, 18, 25 et 25 cms. Le plat ici reproduit et un autre qui porte un graffite indéchiffrable sont les plus grands. Terre cuite rougeâtre, de consistance écailleuse. Vernis très mat et d'un noir très irrégulier. La lampe a 4 cm de haut, 10 cm. de long; sa pâte est fine et rosée. Traces de vernis comme sur les plats. Sur le dos graffite léger. Le poignard de fer a encore 16 cm 8 de longueur; à la partie supérieure, de chaque côté, têtes de rivets.

(7) Cette forme se retrouve dans le midi de la France dans la très intéressante série des lampes du massif de Marseille-Veyre. Le compte-rendu de ces trouvailles a été publié par Vasseur «*l'Origine de Marseille*» p. 196. J'ai photographié ces lampes au Musée Borély, avec la très aimable autorisation de M. Paul Couissin. La série commence par des lampes ouvertes ionico-archaïques. Elle continue par des lampes d'importation attique des V-VI^e siècles avant J.-C. Puis par des lampes hellénistiques recouvertes de vernis nommé «*Campanien*», mais très probablement de fabrication locale (Voir plus haut). Une d'elles porte sur la courbe du bec, le sigle du potier ZOPY (ROS). Il se retrouve à nouveau sur un exemplaire publié par J. Roman y Calvet, «*los nombres é importancia arqueologica de las Islas Pithiusas*» (Barcelona-1906) pl. 31, Fig. 8, pièce très probablement importée de Marseille.

Planche I



Fig. 1. — Stèle d'Ourittakos Elouskontios

Planche II



Fig. 2. — Une stèle de St-Rémy — Vue totale



Fig. 3. — Détail d'une stèle.

Planche IV



Fig. 4. — Inscription de Bimmos Litoumaeros

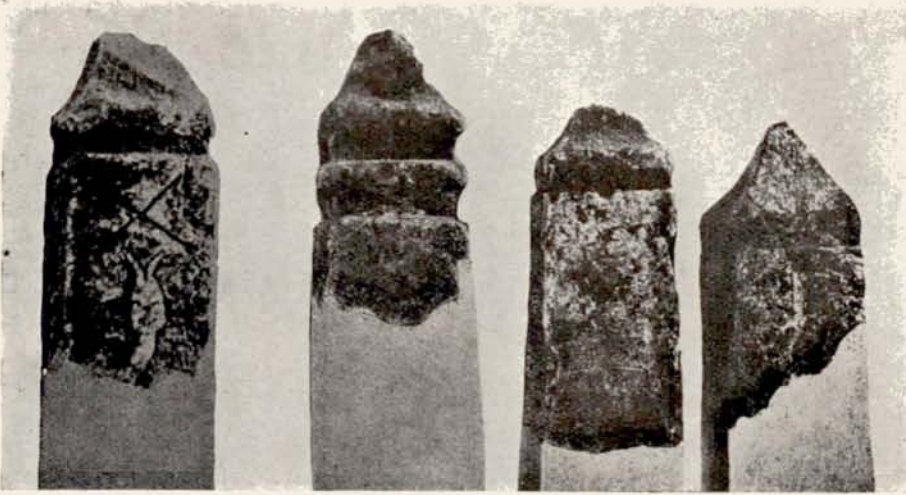


Fig. 5. — Stèles Arcadiennes

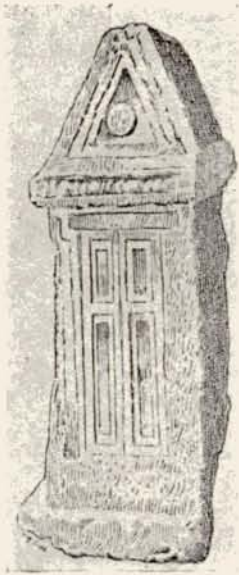
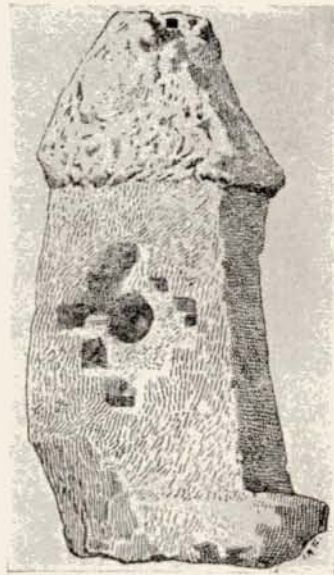


Fig. 6
face antérieure



Stèle de Montefortino
Fig. 7
face postérieure

Planche VI

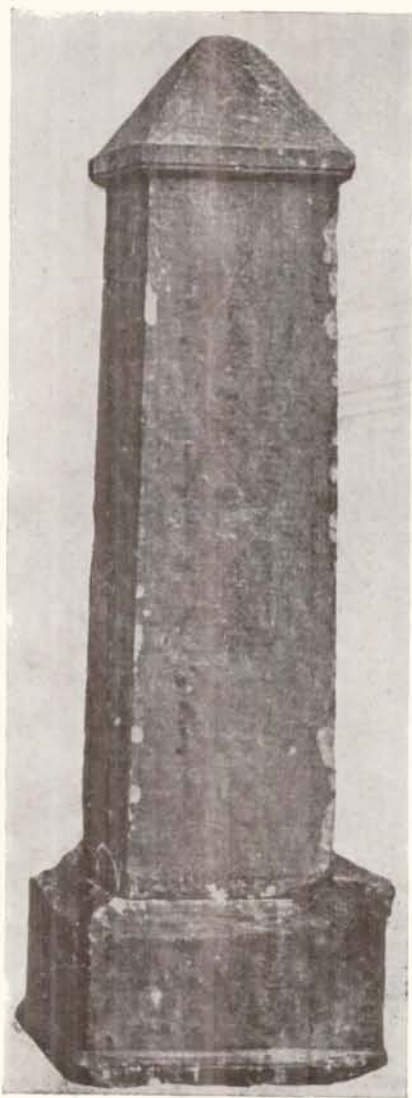


Fig. 8. — Gippe phénicienne de Kition (Chypre)
d'après Corp. Inscr. Sem. 44

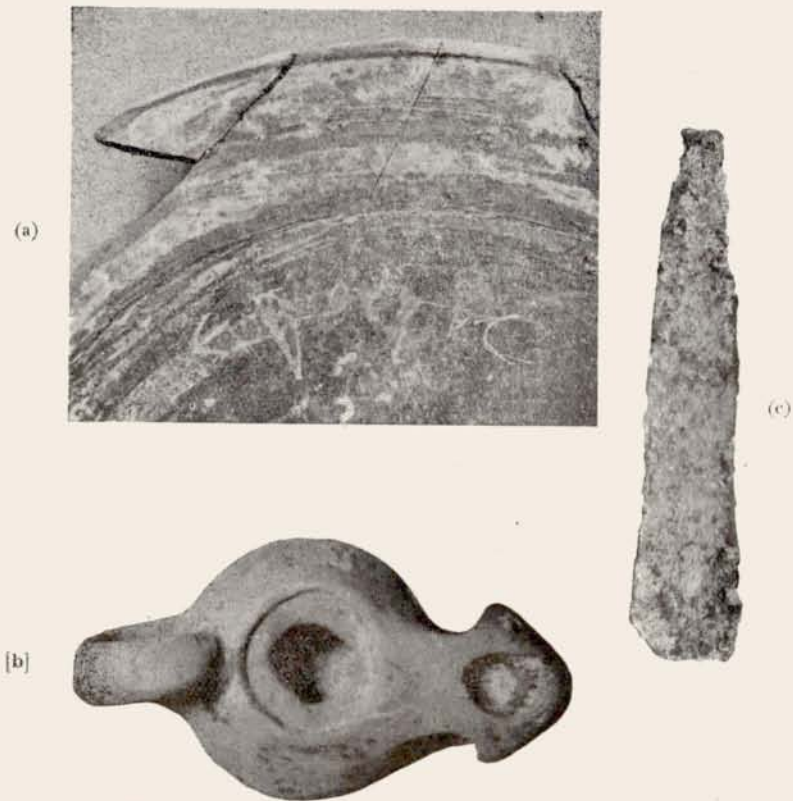


Fig. 9. — Mobilier d'une sépulture à stèle de Glanum
 a/ Plat campanent portant le graffite "Ebouros".
 b/ Lampe hellénistique datée par M. S. Lösecke de 150-50 avant J.-C.
 c/ Couteau en fer.

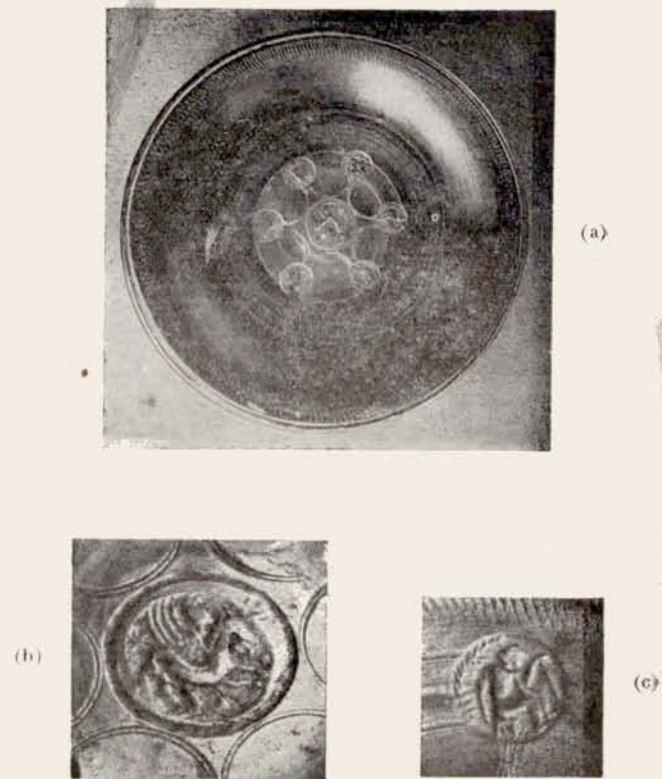


Fig. 10. — a/ Assiette noire estampée du Musée de Berlin
 b/ détail du motif central.
 c/ estampage du pourtour du fond.

Planche VIII



Fig. 11
Imitation celtique d'une monnaie de Lysimaque



Fig. 12
Fragment d'un calihare en bucchero étrusque trouvé à Marseille par Vasseur (la Major),
et conservé au Musée Borély à Marseille



Fig. 13
Skyphos en bucchero trouvé à Narbonne, conservé au Muséum d'Histoire Naturelle à Nîmes

(8) Proviennent certainement d'importations toute une série de vases de formes variables; il est remarquable que soient seulement conservés les fonds sur le dos desquels se trouvent les empreintes dont je vais parler. La pâte est rouge et grossière; ils sont mal vernis en noir. La plupart proviennent de la nécropole de l'Esquilin, v. C.I.L.-XV-2-1, n° 6 101 et suiv. Exemplaires du Sud de la France dans le C. V., collection Mouret pl. 21, 11, dans la collection Rouzaud de Narbonne, à Montlaurens et à Nîmes; V. H. Rouzaud, « *l'Oppidum préromain d'Ensérune* », (Bull. de la Commission arch. de Narbonne — 1923 — p. 297). Tête de Minerve à droite avec les noms de plusieurs esclaves de la fabrique d'un certain Rullus. Il n'est pas sûr qu'on puisse identifier celui-ci avec le tribun du peuple P. Servilius Rullus — (ainsi que l'a tenté M. Rouzaud, loc.-cit. p. 298) — car ses deniers (B. M. C. — Coins of the Roman Republic. pl. 32-5) n'ont aucun rapport avec cette empreinte. Mais le style des empreintes des têtes de Minerve correspond en général à celui des estampages du commencement du premier siècle avant J.-C. (Voir p. ex. loc.-cit. pl. 94-4; 97-6; 99-3)

Une empreinte de tête de Minerve de style différent avec une inscription de déchiffrement incertain se trouve dans le C. V., collection Mouret pl. 21, 12 — Du reste ce type se retrouve aussi à Berlin (Antiquarium Inv. 6043 — C. I. L. loc. cit. N° 6104 — Lyre et Massues,), sur l'Esquilin, comme dans le midi de la France.

Reste à déterminer le lieu de fabrication des vases « *campariens* » portant le sigle figurant une croix de branchages. Un exemplaire dans la collection Rouzaud de Narbonne, NIKIA. un dans la collection Mouret d'Ensérune IWNO (C). A ce dernier M. Oxé ajoute une deuxième pièce d'Àmpurias (Gérone), mal reproduit par Cazurro dans « *Anuari d'Institut d'estudis Catalans* » 1909-10 — 315 — Fig. 10 : mais on ne peut pas non plus se fier à d'autres reproductions d'estampages données dans cette étude.

À cette occasion, je dois attirer l'attention sur l'assiette recouverte de vernis noir, catalogué à Berlin : F. 3880, dont je remercie M. R. Zahn de m'avoir donné une photographie (Pl. VII, fig. 10). À l'intérieur, au centre, se trouve un Pégase tourné à droite (Fig. 10 b) ; tout autour est estampé six fois un personnage assis tourné à droite ; le bras droit est abaissé, le gauche tient un bâton, un arbuste ou une branche (Fig. 10 - c).

Cet estampage est certainement obtenu par l'impression d'une monnaie celtique ou d'imitation. De la même forme que le corps du Pégase, sont les chevaux d'un bige représenté sur une statère d'or Bellovaque, (113-105 av. J.-C.) Comparer avec Forrer: *Keltische Numismatik*, p. 321, fig. 442.

Mais il doit être nettement indiqué que ce Pégase ne se retrouve absolument semblable sur aucune monnaie celtique. Leur époque est en moyenne le premier siècle avant J.-C. (Forrer, loc. cit. p. 118 et suiv. fig. 216-218 — B. M. C. *Cat. Coins of the Roman Republic I* — p. 286 — III pl. 36-1 et suiv. — Forrer loc. cit. 341 et suiv. — fig. 532). Reste à savoir si un cavalier est assis sur le Pégase. Si cela est admis on est amené à comparer avec une reproduction celtique d'une monnaie de la gens Cossutia (B. M. cat. loc. cit. p. 405 — pl. 42-22), frappée vers 74 avant J.-C. Cette date concorde avec celle des produits industriels de Rullus.

L'estampage reproduit six fois s'apparente avec une reproduction du revers d'une monnaie de Lysimaque (Pl. VIII, fig. 11, d'après Forrer, loc. cit. fig. 376). L'hypothèse de l'attribution de cette assiette *campanienne* à un atelier de fabrication du Sud de la France a été émise. Mais cette hypothèse est réfutée par la provenance italique de la pièce de la collection Gerhard, ce qui nous conduit plutôt en Campanie (ou Etrurie ?).

Si cela est le cas, on aurait estampé une monnaie barbare, dans un atelier de la péninsule pour le plaisir d'acheteurs italiens, ou bien agi dans le désir de satisfaire le goût des clients celtiques de la Gaule.

(9) En indiquant ce lieu de trouvailles qu'il me soit permis de procéder à une mise au point. Dans une couche de la Tène A on a trouvé une pointe de flèche de bronze de 11 cms. de longueur (Déchelette, Manuel 2, 126 — fig. 35 (Photo); 224 fig. 71 bis, 2 (Dessin) — l'Homme préhistorique 1910, 363). Elle ressemble exactement à la pièce d'Olympie qui a 12 cms de longueur (Bronzes N° 1096 — Pl. 64, reproduite par Déchelette — Manuel 2-224 fig. 71 bis - 1) que Furtwängler a daté avec certitude du IV^e siècle. En archéologie française ce modèle de pointe de flèche est inexactement appelé pointe de javelot et daté du premier âge du fer. Les dimensions données par Déchelette pour la deuxième pointe sont aussi inexactes. Déchelette pense, sans invraisemblance que le possesseur de cette arme fut un grec d'Antipolis ou de Nikaia (p. 225) V. Clerc — Massilia I-259 et 352.

(10) V. Mœbius dans Pauly-Wissowa — s. v. stèle passim.

(11) Pl. V, fig. 5. — d'après Ephéméris 1911 — 153, fig. 8 et Kern. Inscr. Græcæ. Planche II.

(12) n'est pas reproduit. J'en possède des dessins.

(13) Pl. VI, fig. 8 — d'après C.I.S.-44. Aussi chez Perrot 4-485, fig. 203 — Landsberger m'a démontré que ce ne sont pas — comme le pensait Renan — des cippes funéraires, mais certainement des cippes votifs — Epoque: IV^e siècle avant J.-C.

(14) M. Clerc — Massilia, p. 54 et suiv. — C'est seulement à Ensérune — donc tout près de la frontière ibérienne — que j'ai vu, chez M. Mouret, une terre cuite importée de la Phénicie du type «Musées de l'Algérie» 8-1 — texte 103, pl. 16 : les chapiteaux des colonnes portant l'*Aedicula* ressemblent à ceux de la stèle de Nora — Mon. Ant. 14. Tabl. 25-1, p. 243 (Voir aussi Jacobsthal. Ornamente griech. Vasen Ann. 157). Tout à fait analogue est la terre cuite d'Ibiza: Junta superior de excavaciones, etc. Memoria 1923-4 — N° 8 - Pl. 8.

V. Roman y Calvet, Los nombres é importancia arqu. de las Islas Pythiasas. Pl. 13-1.

(15) Reproduit Mon. Ant. 9 - 684 — Fig. 22, 22 bis — Montélius. Civilisation primitive, pl. 151, I et I a — Linkenheld. Les stèles funéraires en forme de maison — Fig. 29-28.

(16) Au sujet des incrustations de métal sur les stèles de pierre, voir aussi les faucilles sur les stèles votives de l'Artémis Orthia de Sparte. (Dawkins - The Sanctuary of Artémis Orthia — p. 285 et suiv.) Jacobsthal dans Wilamowitz. Nordionische Steine p. 14.

18) Les exemples sont nombreux chez Altmann. Die römischen Grabaltäre 13.

(18) Duhn dans Eberts Reallexikon, s. v. Kelten p. 291, a émis l'hypothèse que des objets votifs étaient déposés dans les stèles de Montefortino, comme sur l'autel funéraire d'un Gaulois de Ferento, de l'époque impériale (Description sans illustration. Not. degli Scavi 1883 p. 45). Je crois que l'hypothèse que j'ai émise plus haut, explique mieux le fait: on n'aurait pas donné à une plaque qui fermerait simplement une niche à objets votifs une forme aussi compliquée !

La thèse de Duhn, me paraît vraisemblable et mérite d'être discutée — je n'ai pas vu la pierre de Ferento — en ce qui concerne l'autre stèle funéraire de Montefortino (V. les remarques dans le texte). Creux de 15 cm. de hauteur, largeur égale 10 cm. de profondeur. feuillure tout autour à l'intérieur, au-dehors de chaque côté un trou de cheville.

(19). Voir note 2.

(20) Polybe II-17. Toutefois les Etrusques habitaient jadis ces plaines... Les Celtes étant entrés en relation avec eux à cause de leur voisinage, et les jalousant à cause de la beauté de leur pays, les ayant attaqués à l'improviste avec une grande

armée, sous un léger prétexte, ils les chassèrent de la région située au bord du Pô et occupèrent eux-mêmes les plaines».

Là se trouvent les données historiques sur la genèse du style de la Tène. Ce n'est pas ici qu'il convient d'exposer cette thèse. Le fait que je n'ignore pas l'existence de motifs orientaux dans le style de la Tène est démontré par la remarque que j'ai faite dans «Jacobsthal et Langsdorff» — Bronzeschnabelkannen p. 99 — Cf. Reginald Smith dans *British Museum Quarterly* 4 (1929) p. 66.

(21) A ma connaissance, on a trouvé dans le Sud de la France, les exemplaires suivants de céramique archaïque étrusque:

A. — Ginochoé à bec à Marseille — Rue Impériale — Musée Borély — Frœhner n° 2067 — M. Clerc — *Massalia* 113, fig. 23. — Bosch-Gimpera — *I rapporti fra le civiltà mediterrane nella fine dell'età del bronzo (atti del convegno arch. Sardo 1926)* p. 10 — fig. 6 — 22 cm. de hauteur. Terre grise tendant au gris-jaunâtre, toute grise à la cassure. Surface parfaitement lisse, riche en mica, couverte d'une croûte épaisse. On ne peut séparer cet exemplaire de celui de Sardaigne. *Mon. Ant.* 11, pl. 18, n° 16, p. 221 — Déchelette, *Manuel II*, 1, p. 77, fig. 24-4) et de celui de Minorca (Bosch-Gimpera loc. cit. 16, note 14). Tous les trois ont été certainement importés d'Etrurie. Le meilleur inventaire du si riche matériel étrusque est celui donné par Bosch-Gimpera dans *Studi Etruschi* — 3, 24 — Les objets trouvés avec ces vases sont du IX^e-VIII^e siècles.

B. — Fragment d'un canthare en *bucchero* du Fort Saint-Jean à Marseille, repr. chez Vasseur loc. cit. p. 13 n° 16-18.

C. — Un fragment de canthare en *bucchero* de 6 cm. de longueur de la Major de Marseille (fig. 12) Cf. *Museo Gregoriano (B)* 2 pl. 96-3; 97-2; Micali, *Monumenti per servire*, pl. 27-13; Montelius 1-c — pl. 352-2; *British Museum Cat.* vases 1-2, pl. 15 — H. 173 et 174. Voir aussi le can-

thare d'ivoire de la tombe Bernardini : Memoirs of the American Academy in Rome - 5, pl. 13.

D. — Skyphos en *bucchero* de Nîmes, Musée d'Histoire Naturelle (Fig. 13) 9 cm. de hauteur. Cf pour les « *Sonnen motif* » (décorations en soleil) Louvre C 551 (Pottier pl. 25), pour la bande en zig-zag C-65 (Pottier pl. 23). Voir aussi le pot de Narce, Mon. Ant. 4 - 1894 - 290 Fig. 146 ; aussi Ducati, Storia dell'arte Etrusca pl. 54, n° 163 et pl. 323, fig 9.

E. — Aryballos italo-corinthien de forme sphérique, de Saint-Rémy — Musée des Alpilles — Hauteur 10 cm. 4, — Chasse au lièvre — Ressemble à München 752 (Sieveking-Hackl, Pl. 29). La pièce provient de la collection J. Gilles. L'origine en est certainement locale, mais la provenance exacte inconnue. Sur la céramique italo-corinthienne à Emporion voir Frickenhaus, anuari d'institut d'estudis Catalans 1908-208.

F. — Amphore de Montpellier — 74 cm de hauteur, ressemble à Louvre D 40, pl. 30, mais est de terre plus pure et de vernis moins sombre. La pièce du Louvre provient de la collection Campana. L'amphore de Montpellier n'est pas — d'après l'aimable indication de M. Ch. Dugas — mentionnée dans le catalogue des vases Campana. M. Emile Bonnet croit qu'elle a été trouvée dans le pays, cela n'est pas absolument certain.

La quantité insignifiante de céramique étrusque comparée aux milliers de fragments provenant de vases archaïques grecs, met bien à sa vraie place la valeur de l'importation de cette poterie.

Je ne connais jusqu'à présent aucune découverte de bronze étrusque faite dans le Sud de la France. Aussi je maintiens pour exacte — malgré la protestation de de Navarro (*Antiquity* — 1930 — 130) mon assertion et celle de Langsdorff (*Bronzeschnabelkanen* p. 66) à savoir que les *œnochéæ* à

bec, en bronze ne sont pas arrivées par Marseille, mais par les Alpes.

Les relations sensibles de la Gaule avec l'Italie se placent au IV^e siècle. L'influence de l'Italie méridionale s'exerça sur la céramique, les types de monnaies et aussi vraisemblablement sur l'architecture. Cette question ne peut-être traitée ici. Notons un détail particulièrement instructif: l'égouttoir de l'oppidum des Pennes de Marseille, Musée Borély (Repr. de M. l'abbé Chaillan, Annales de la Faculté des Sciences de Marseille, tome 24, fasc. 2, pl. 4-1) dépend, même si elle a été fabriquée à Marseille comme je le suppose, d'une influence de l'Italie méridionale: Cf. M. Mayer, Apulien Tab. 35-15 et page 297 et suivantes. Le type est venu des mêmes sources jusqu'en Egypte: Expédition E. v. Sieglin II, 3, p. 143, Fig. 154.

(22) V. Mœbius. Die Ornamente der Griech. Grabstelen 26.

(23) Le reste de relief que Rhomaios croit incompréhensible. (Ephém. loc cit) situé en-dessous est certainement une fleur à deux pétales et à tige épaisse; il reste toutefois une incertitude sur le dieu à qui cette pierre était consacrée.

(24) C'est à Linckenheld (loc. cit et 17 Bericht der R.G.K. 1929 p. 149 et suiv.) que revient le mérite d'avoir publié avec soin les stèles funéraires en forme de maison des Médiomatrices. Mais les tentatives qu'il a faites pour placer cette forme locale, nullement autochtone parmi les stèles gréco-romaines, ne me paraît pas heureuse.

Il n'y a sûrement aucun rapport entre les stèles des Senons de Montefortino qu'il a cité lui aussi et les stèles des Médiomatrices. L'essai que cet auteur a entrepris, p. 111 et suiv. de démontrer la forme celtique de certaines pierres d'Espagne, de Gaule, de Phrygie, d'Alexandrie a absolument échoué.

Basé sur des principes plus solides et plus exacts, au sujet des stèles funéraires, est le travail de F. Gelmann (Bonn. Jahrb. 133, 1929, p. 96). Schober *Œ. Jh.* 26-1930, suit malheureusement encore Linckenheld. Voir aussi Tschumi in *Germania* 14, p. 129.
